

Thibault THOMAS 34

De: Ina Moga <ina.moga@heurtelmoga.com>
Envoyé: lundi 17 juin 2024 15:35
À: Thibault THOMAS 34; 'Eric THOMAS'
Objet: RE: Dossier THOMAS - majeur à protéger

Cher Monsieur,

Cette situation est invraisemblable.

Je n'ai pas réussi à joindre M. Paturle que j'ai appelé en début d'après-midi. Son secrétariat n'est disponible que le matin.

Je vais réitérer mon appel demain matin.

Je vous propose également d'écrire au magistrat pour faire part de mon étonnement et tenter d'obtenir des explications.

En tout état de cause, cela ne change rien à la mesure ordonnée par le magistrat et à la mission de M. PATURLE. Bien au contraire, le juge voit une urgence certaine à ce que le mandataire réalise sa mission. Le magistrat devrait convoquer les parties rapidement après que le mandataire lui ait rendu compte de l'exécution de son mandat.

Bien évidemment, je reste à votre disposition et votre écoute,

Bien à vous.

Ina MOGA

Avocat Associée

SELARL HEURTEL & MOGA

24 Avenue Victoria

75001 PARIS

(5ème étage escalier B - 6ème étage par l'ascenseur)

Tel. 01.85.08.70.67 / 06.20.35.86.31

Fax.01.85.08.70.52

PRIVILEGED & CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL

This message contains privileged and confidential information. If you are not the named recipient of this message, please destroy it without reading, copying or disclosing its contents to any other person.

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque.

N'imprimez ce message qu'en cas de nécessité.

Please consider the environment before printing this email.

De : Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr>

Envoyé : lundi 17 juin 2024 15:24:30

À : Ina Moga; 'Eric THOMAS'

Objet : Dossier THOMAS - majeur à protéger

Chère Maître,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance du document que mon frère Eric vient de me transmettre.

Personnellement je n'ai pas encore reçu cette LRAR.
Je monte à Paris demain pour plusieurs jours.

Je retiens que la mission de M. PATURLE n'est pas remise en cause ; c'est bien là l'essentiel.

Je m'interroge sur la diffusion du certificat du docteur MESSINA alors que ce document doit être remis au Juge sous pli maintenu fermé.

Je vous remercie de nous renseigner sur la suite à envisager dans ce dossier. Faut-il demander au docteur MESSINA confirmation de la personne objet de son certificat ; alors qu'il me semble invraisemblable que ce document soit établi sans le n° de SS, le n° de la chambre qui est dans un panneau à droite de la poignée de la chambre avec mention du nom de la résidente et du numéro de chambre.

In vraisemblance et incohérence semblent s'unir dans les informations parvenues faisant état d'une erreur du certificat médical.

Je suis bien sûr toujours disponible pour échanger au sujet de ce dossier prioritaire.

Bien à vous

Th. THOMAS

Votre message est prêt à être envoyé avec les fichiers ou liens joints suivants :

20240607 - ET - LRAR Tribunal Proximité Vanves reçue le 17_06_2024.pdf

Remarque : pour se protéger des virus informatiques, les programmes de messagerie électronique peuvent interdire la réception de certains types de fichiers en pièce jointe. Vérifiez les paramètres de sécurité de votre messagerie électronique pour savoir comment sont gérées les pièces jointes.